

J'AI LU

## l'inégalité par l'impôt

par Christian de Brie et Pierre Charpentier  
aux Éditions du Seuil, 1973, prix 21,00

En même temps que les feuilles mortes des arbres, l'automne arrache les avertissements des rôles des percepteurs. C'est au bas mot l'équivalent d'un salaire mensuel qu'il faut rendre à la collectivité. C'est l'époque choisie pour lire cet ouvrage.

Les auteurs du livre nous expliquent que ce prélèvement périodique et obligatoire est relativement bien faible par rapport au montant des taxes de toutes sortes dont s'acquitte journellement, et à son insu, le consommateur en effectuant ses achats. Ainsi en 1971, la charge fiscale totale pesant sur l'ensemble de la population se répartissait comme suit:

prélèvement sur la consommation	31%
prélèvement sur le revenu	17,5%
prélèvement sur la fortune	1,5%

Les auteurs s'attachent à démontrer que:

-le consommateur et contribuable salarié est mystifié s'il ne considère comme charge fiscale lui incombant que son seul impôt sur le salaire.

-la fiscalité est pensée et organisée pour favoriser et accroître les plus grosses fortunes déjà existantes (ce qui explique le faible pourcentage de l'impôt sur la fortune dans la production intérieure brute). Le salarié finançant ainsi la presque totalité des dépenses publiques et privées.

-les grosses fortunes échappent à la fiscalité par des moyens légaux hors du champ d'application possible pour le salarié.

-les hommes politiques ne sont en fait que les représentants du grand capital, téléguidés par eux, soit par impuissance, soit par vénalité, soit par leur volonté propre. L'élection de V.G.P. à la présidence de la République, après son passage aux finances, n'étant que l'aboutissement d'un long processus engagé dès 1958, ratifié au suffrage universel par une opinion abusée.

-ce qui se cache derrière "l'intéresserent des travailleurs aux fruits de l'entreprise": amendement Vallon à la loi du 12 juillet 1965.

Voici un passage de ce livre:

*"la politique fiscale n'a pas en effet de réalité autonome. Elle est à la fois condition et résultante d'un ensemble plus vaste. Pour la saisir et la comprendre, on ne peut pas la séparer des grandes orientations économiques du pouvoir et des objectifs essentiels qui les commandent ... La politique fiscale suivie par la Ve république a donc développé sa logique sans avoir à craindre le contrôle des députés et des sénateurs ... le recul des pouvoirs constitutionnels des assemblées ouvrant la voie à une pratique gouvernementale et administrative dont le résultat est une fiscalité d'origine technocratique remarquablement adaptée à son objet."*

Un livre qui dissèque la vie économique française, apporte sans ennuier des précisions techniques, psychologiques, sur son fonctionnement; un guide sérieux pour apprendre à lire entre les lignes des propos anodins d'apparences des hommes publics.

Roland Bolmont